

DIAMANT BLEU INTRADAY

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DIAMANT BLEU INTRADAY PART C

FR0013192457

DOM FINANCE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification : Obligations et autres titres de créance libellés en euros

Objectif de Gestion : DIAMANT BLEU INTRADAY a pour objectif de réaliser une performance annuelle positive avec une volatilité hebdomadaire annualisée inférieure à 8%, par le biais d'une gestion active et opportuniste. Le souscripteur recherche une performance absolue quelles que soient les conditions de marché avec une volatilité faible. Le potentiel de performance du fonds est limité par la contrainte de volatilité. La durée de placement recommandée est de 3 ans.

L'essentiel des investissements est réalisé sur des instruments du marché monétaire et obligataire, notamment titres de créances à taux fixe ou taux variable. En fonction d'opportunités détectées tant à la hausse qu'à la baisse des marchés, notamment par des outils d'analyse technique, l'équipe de gestion pourra exposer le fonds à l'évolution des marchés d'actions et de futures sur indices de la zone euro. Cette exposition se fera principalement par des opérations intra-day. L'exposition nette overnight est limitée à -20%/+20% de l'actif et l'exposition nette intraday à -50%/+50%. Le fonds pourrait ne pas utiliser à plein ses capacités d'exposition aux marchés actions, du fait de la contrainte de volatilité. La gestion s'attachera au moyen de stop loss à ce que la perte moyenne par opération perdante soit inférieure au gain moyen par opération gagnante. La sensibilité du fonds aux taux d'intérêt pourra varier entre 0 et +2.

Indicateur de référence : DIAMANT BLEU INTRADAY ne cherche pas à suivre ou à répliquer la performance d'un indice. Cependant, la performance pourra être comparée a posteriori avec un indice composé à 20% de l'indice Euro Stoxx 50 Price Index et à 80% de l'Eonia capitalisé. L'indice Euro Stoxx 50 est un indice composé d'actions des 50 des plus grandes capitalisations de la zone euro et l'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux sans risque au jour le jour de la zone euro.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Principales catégories d'instruments financiers utilisés

Titres de créances négociables: le fonds pourra investir jusqu'à 100% de l'actif en titres de créances négociables émis en euros par des entités publiques ou privées de la zone euro et refinançables auprès de la BCE.

Produits obligataires : le fonds pourra investir jusqu'à 100% de l'actif en obligations émises en euros par des entités publiques ou privées de la zone euro et refinançables auprès de la BCE.

Les notations des émissions privées seront au minimum AA- (Long Terme) ou équivalent selon analyse de la société de gestion, sachant que les notations mentionnées ci-avant ne sont pas utilisées de manière exclusive ou systématique mais participent à l'évaluation globale de la qualité de crédit sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres.

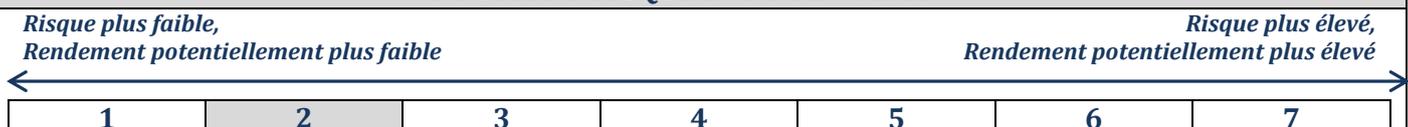
Actions de la zone euro ou contrats de type equity swap ou CFD (Contract for difference) ayant exclusivement pour sous-jacent des actions de la zone euro. Le fonds investira principalement sur les grandes capitalisations européennes, appartenant aux grands indices.

Instruments financiers à terme simples, à savoir futures sur indices européens d'actions (principalement Eurostoxx50, CAC40, DAX) et futures sur contrats de taux d'intérêt (exclusivement à des fins de couverture).

Parts d'OPCVM coordonnés français et/ou européens jusqu'à 10% de son actif.

Modalités de rachat : Les souscriptions et les rachats sont centralisés (par délégation) chaque jour jusqu'à 14h00 chez BNP Paribas Securities Services et sont exécutés sur les cours de clôture du lendemain.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette donnée se base sur une estimation des résultats de la stratégie en matière de volatilité, et ne repose donc pas sur des données constatées. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». L'indicateur présenté permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé. L'indicateur de niveau 4 reflète l'exposition du fonds aux marchés d'actions. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Le capital investi n'est pas garanti.

SA Dôm Finance
1 Rue des Italiens
75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 45 08 77 77

Société par Actions
au capital de 1 007 864 €
Société de Gestion de Portefeuille (n° GP 04 000059)
www.dom-finance.fr

Siret : 479 086 472 00036
479 086 472 R.C.S. PARIS
APE 6630 Z

DIAMANT BLEU INTRADAY

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans le calcul de l'indicateur :

Risque de crédit : le FCP pouvant investir dans des obligations cotées publiques ou privées peut subir la baisse de la valeur des titres, notamment en cas de dégradation de la notation des émetteurs.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : le FCP utilisant des instruments à terme simple, le dénouement de tels contrats pourra induire une baisse de la valeur liquidative.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant un délai de 3 ans.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.58% TTC
----------------	-----------

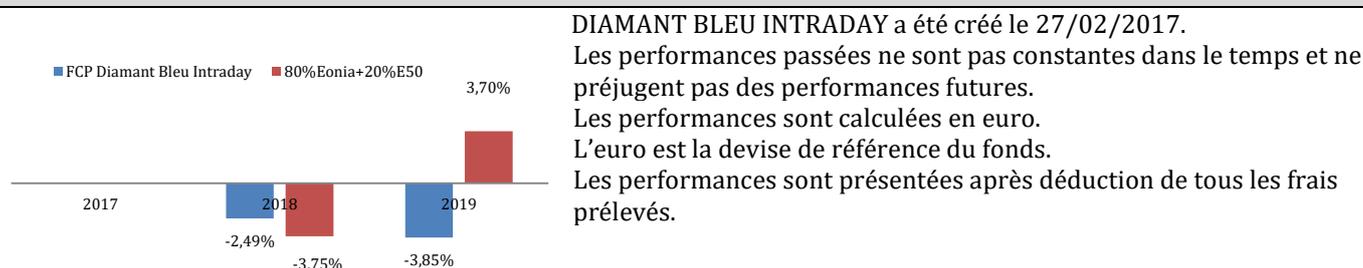
Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent et peut varier d'un exercice à l'autre. * estimation de la société de gestion pour la première année.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent et peut varier d'un exercice à l'autre.
La part variable des frais de gestion représentera **20% TTC** maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indicateur de référence décrit page 1 **avec High Water Mark**
Pour plus d'informations sur les frais et les autres aspects, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

PERFORMANCES PASSES



INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire	BNP Paribas Securities Services
Valeur Liquidative	Disponible auprès de la société de gestion Dôm Finance ainsi que sur le site Internet www.dom-finance.fr
Informations	Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques ainsi que le document présentant les principes de la politique de rémunération des collaborateurs sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : SA Dôm Finance 1 Rue des Italiens, 75009 Paris Tel. 01 45 08 77 77 www.dom-finance.fr La responsabilité de Dôm Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

La société Dôm Finance est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au : 22/01/2020